

COMMENT SE CHAUFFER AU BOIS ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR ?

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE À BIEN UTILISER

**LE CHAUFFAGE
AU BOIS
DOMESTIQUE**

**1^{ère} ÉNERGIE
RENOUVELABLE**
utilisée en France (20 %)

Une énergie qui participe à l'indépendance
énergétique de la France

62 %
des émissions
de particules
fines (PM_{2,5})
annuelles en France

Jusqu'à
10 fois moins
de particules fines

émises avec un appareil
performant bien utilisé pour
la même chaleur produite.
Un appareil mal utilisé
pollue plus, ne chauffe pas
et coûte plus cher.

3 CONSEILS POUR UN BOIS DE QUALITÉ

Des bûches sèches

Si le taux d'humidité est :

- ▶ > 23 % (bûches fraîchement coupées) : les faire sécher 18 mois avant utilisation,
- ▶ < 23 % (bûches achetées déjà sèches) : veiller à les stocker à l'abri de l'humidité.

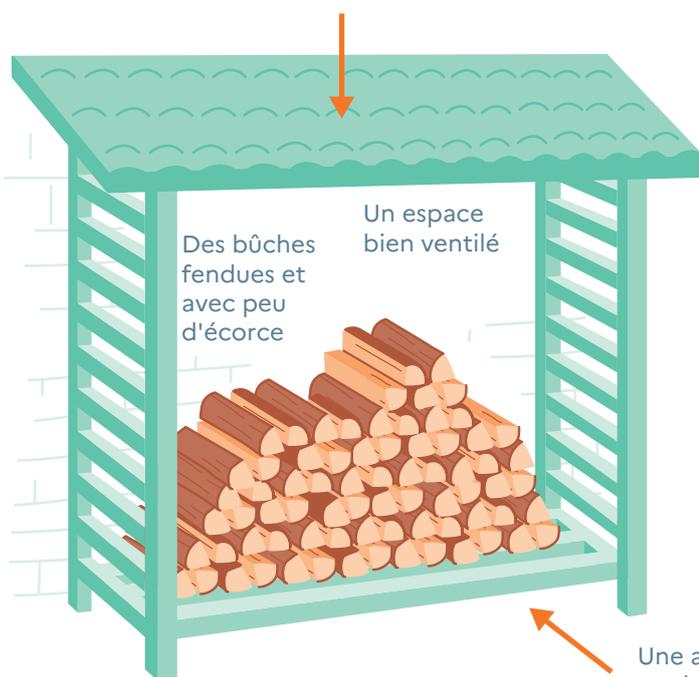
💡 Rentrer les bûches 48h avant de les utiliser pour parfaire le séchage.

Un bois bien séché, c'est :

- plus de chaleur produite et donc plus de confort,
- moins de bois consommé pour se chauffer, et donc des économies,
- un allumage plus facile et sans fumée,
- un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent moins vite,
- une meilleure combustion et donc moins de particules polluantes dans l'atmosphère.

Un stockage à l'abri de l'humidité

Un abri couvert, idéalement contre un mur



Où stocker les granulés en sac ?

Dans un local bien ventilé et non humide, isolés du sol (surélevés sur une palette par exemple).

Autre conseil : ne pas les acheter à l'avance s'ils ne sont pas utilisés dans l'année.

Une aération par le dessous

Les bois à privilégier

- ▶ Issus de feuillus durs : chêne, hêtre, charme... (les bois tendres de bouleau ou de peuplier sont plutôt à utiliser à l'allumage),
- ▶ ni traités, ni peints, ni souillés,
- ▶ de préférence porteurs d'un label de qualité.

Pour les bûches

Pour les granulés



3 CONSEILS POUR UNE COMBUSTION OPTIMALE

➔ plus de
chaleur et
de confort

➔ moins
de bois
consommé

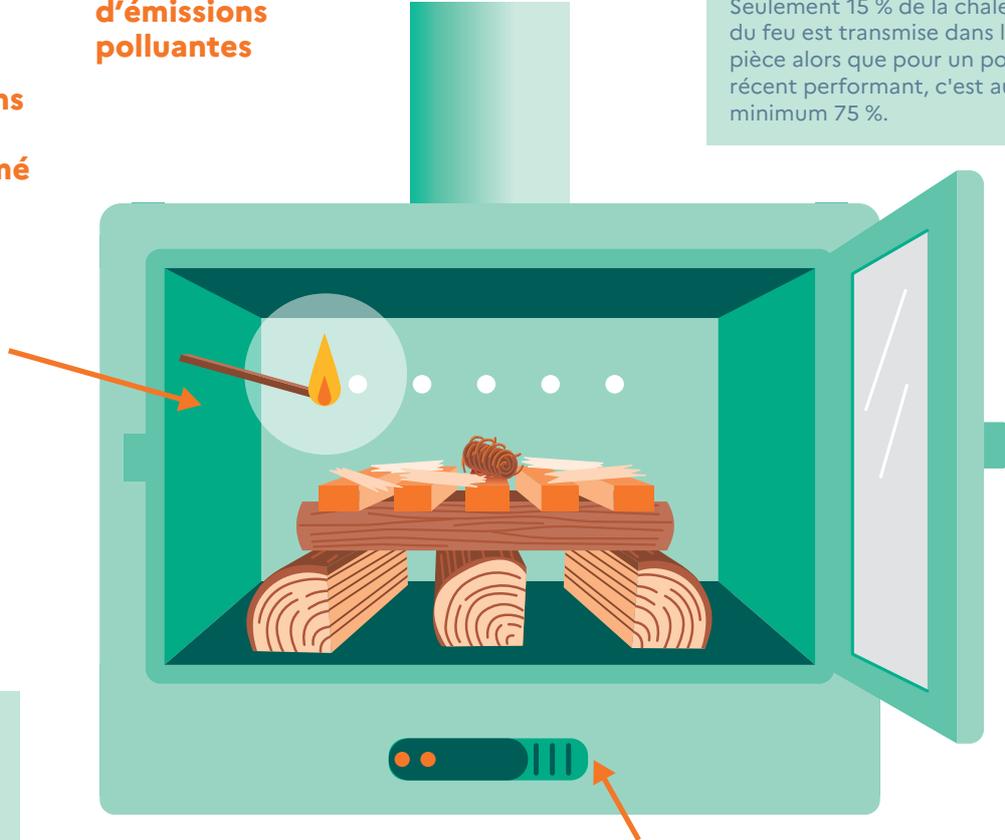
➔ moins
d'émissions
polluantes

Une cheminée ouverte
n'est pas un bon moyen
de chauffage et pollue

Seulement 15 % de la chaleur
du feu est transmise dans la
pièce alors que pour un poêle
récent performant, c'est au
minimum 75 %.

Un allumage par le haut

- ▶ Des bûches empilées
du plus gros au plus
petit diamètre
et bien espacées
pour que l'air circule.
- ▶ Sur le dessus :
du bois de cagette
en peuplier et/ou
un allume-feu sans
produit pétrolier
(ex : laine de bois).



Pourquoi allumer le feu par le haut ?

Les fumées générées
par la combustion sont
captées et consommées
par les flammes qui les
surplombent. Ce type
d'allumage est moins
polluant, plus efficace
et plus économique
que la méthode
traditionnelle.

Un chargement régulier

Ajouter du bois quand les
braises sont encore vives
sans surcharger le foyer,
y compris à l'allumage.

Un tirage maîtrisé

- ▶ Ouvrir toutes les entrées d'air à l'allumage
ou lors du rechargement,
- ▶ réduire les entrées d'air quand le feu a bien
pris, sans jamais les fermer complètement.



Une vitre encrassée signale une mauvaise
combustion : ouvrir les entrées d'air.

DES POINTS ESSENTIELS À NE PAS OUBLIER !

**1 Bien respecter
les instructions de la
notice de l'appareil**
pour en tirer le meilleur
parti : calibre des
bûches, chargement,
réglage du tirage,
entretien...

**2 Bien entretenir
son installation** en
la nettoyant, en vidant
souvent le cendrier.
Confier à un professionnel
une fois par an la
vérification des joints
et de l'état du brûleur.

**3 Veiller au ramonage
de la cheminée** au moins
1 fois par an (1 mm de suie
dans le conduit = 10 % de
bois consommé en plus !)
et éviter les bûches de
ramonage, polluantes et
inefficaces.

**4 Remplacer son vieil
appareil de chauffage
ou sa cheminée ouverte**
par un appareil performant,
labellisé « Flamme verte »,
en veillant à ne pas
le surdimensionner.
Des aides existent pour
les appareils installés par
un professionnel RGE.

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les aides disponibles
et faites-vous accompagner gratuitement sur :

Tuto de l'ADEME « Comment bien se chauffer au bois ? »
Guide de l'ADEME « Adopter le chauffage au bois »



france-renov.gouv.fr
0 808 800 700

Service gratuit
prix appel

